

Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales de Gentilly s'est réunie en séance publique le 20 février 2020, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de ville, 14 place Henri Barbusse.

La commission statue a posteriori sur les inscriptions et radiations de la liste électorale opérées par le maire. Elle se prononce également sur les Recours Administratifs Préalables Obligatoires qui auraient pu être formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Au lendemain de cette réunion, un tableau des inscriptions et radiations a été affiché et il a été consultable au service Elections par les administrés durant une période de 7 jours.

La commission de contrôle des listes électorales de Gentilly a été instituée par arrêté préfectoral du 7 octobre 2020 pour une durée de 3 ans.

Consultez l'arrêté préfectoral du 7 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle :

Fichier

[Arrêté préfectoral - Commission de contrôle.pdf \(.pdf - 70.04 Ko\)](#)

Listes	Titulaires Noms et Prénoms	Suppléant(es) Noms et Prénoms
Pour le social et l'écologie, ensemble et engagé.es pour Gentilly	LABADO Marie Jésus CARTEAU Françoise GROUX Nadia	SAUSSURE-YOUNG Martine DAUDET Patrick LE ROUX Sébastien
Bien commun pour Gentilly	MAZIÈRES Marion	CRESPIN Benoît
Demain Gentilly	EL ARCHE Farid	SANCHEZ Julia